



SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE

1, rue du Benelux – 44.300 NANTES

☎ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ contact@asr44.fr www.asr44.fr

CERTIFICATION D'INTERVENANT

AU RISQUE ROUTIER

PROGRAMME

Objectif : Acquérir des connaissances dans le domaine de la sécurité routière et dans le domaine de la psychopédagogie afin d'animer des séances de sensibilisation aux risques routier.

Durée : 3 jours consécutifs (soit 21 h).

Public visé : toute personne âgée de plus de 25 ans titulaire d'un permis de conduire de plus de 3ans.

Moyens pédagogiques : paper-board, vidéo projecteur, supports pédagogiques...

Encadrement : Personnel d'ASR certifiés et intervenants extérieurs, diplômés dans leur discipline d'intervention et agréés auprès de la Préfecture de Loire Atlantique.

Validation : évaluations des connaissances et savoir-faire, feuilles de présence et attestation de formation, clé USB support.

Durée de validité du certificat : À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un certificat d'"Intervenant au risque routier" validant les acquis par ASR, valable 36 mois. Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation "Maintenir et actualiser ses compétences d'intervenant au risque routier" (MAC) d'une durée de 14 heures.

Déroulement de la Certification « Intervenant au Risque Routier »

6 thèmes sont développés sur une durée totale de 3 jours :

1^{er} thème – Culture sécurité routière

Connaître l'historique de la sécurité routière en France.

Comprendre les enjeux au niveau Européen et Mondial.

Connaître les grands facteurs de l'insécurité routière en France.

Connaître et comprendre l'élaboration des données statistiques liées à la sécurité routière.

Connaître et comprendre la politique de sécurité routière.

Connaître et comprendre les grandes règles du code de la route.

2^{ème} thème – Culture sécurité routière (les limites humaines)

Avoir des notions sur les mécanismes entraînant l'accident.

Connaître les limites psychologiques et physiologiques chez le conducteur.

Connaître les risques inhérents :

- A la vitesse.
- Aux produits psychoactifs (alcool, stupéfiants, médicaments).
- A l'usage du téléphone.
- A la fatigue.

Siège social : 1 rue de benelux CS23396 Cedex3 44333 Nantes

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises Siren 503 782 286 000 28 – Organisme agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B

Déclaration Formation DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040



SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE

1, rue du Benelux – 44.300 NANTES

☎ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ contact@asr44.fr www.asr44.fr

3^{ème} thème – Contrôles – sanctions

Connaitre la classification des infractions routières :

- Contraventions.
- Délits.

Avoir des notions sur le fonctionnement du permis à points en France

4^{ème} thème – Pédagogie et psychopédagogie

Avoir des notions sur l'analyse du comportement des conducteurs et des usagers de la route.

Avoir des notions sur les attitudes, les représentations, les concepts, les motivations.

Avoir des notions sur la prise de risque, connaître les données liées au risque objectif et subjectif.

Concevoir une progression pédagogique, connaître les méthodes pédagogiques et modes d'évaluation.

Connaître et comprendre les divers outils pédagogiques.

5^{ème} thème – Les modes de déplacement

Avoir des notions sur les différents modes de déplacement et les problèmes spécifiques qu'ils génèrent en matière de sécurité, d'environnement.

Avoir des notions sur l'évolution des modes de déplacement.

Avoir des notions sur l'automatisation des modes de déplacement.

6^{ème} thème – Recherche et mise en place de solution

Avoir des notions pour la prévention des salariés en matière de risque routier.

Avoir des notions sur (au cas par cas) de l'incidence du risque routier dans l'entreprise et son implication sociétale.

Avoir des notions sur les obligations législatives des employeurs. (administrations/secteur privé)

Avoir des notions sur la gestion d'un parc automobile.

Avoir des notions sur la création d'intervention.

Siège social : 1 rue de benelux CS23396 Cedex3 44333 Nantes

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises Siren 503 782 286 000 28 – Organisme agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B

Déclaration Formation DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040